

L'animateur : M. Jean Charles GUIGUEN.

Membres présents : MM. Philippe ANDRIEUX, Patrick BOURABIER, Christian FRESNEL,
Bruno RENON

Membres invités : MM. Jean GUILLEN et Jean-Jacques RABOISSON

Membres excusés : MM. Philippe BRANDY, Jean-Marie SARDAIN

Début de séance à 16H45

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'art. 30 – paragraphe 2 - des RG de la LFNA) par lettre) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (art. 30 – paragraphe 3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

Le PV n° 5 de la réunion de la commission SENIORS en date du 19/08/2020 est approuvé avec les modifications suivantes concernant l'organisation des coupes.

1°- SOUS-COMMISSION DES COUPES

1-1 : ORGANISATION DES COUPES

Coupe de la Charente – CREDIT AGRICOLE – Trophée Maurice BRACHET : 70 équipes engagées

- **1^{er} Tour** : 6 rencontres avec 12 équipes :
AS CONDEON REIGNAC, LA GENTE, AL GUIMPS, FC ST FRAIGNE, AS BEL AIR, CA ST MEME LES CARRIERES, AS CHAZELLES, FC ST AMANT DE BOIXE, FC HAUTE CHARENTE, JS TOUVRE, US TAPONNAT, AS VOEUIL ET GIGET

- 2^{ème} Tour : 32 rencontres avec 64 équipes = 6 vainqueurs du 1^{er} Tour + 58 exempts :
AS ST YRIEIX, ES LINARS, CS ST MICHEL, SC MOUTHIERS, FC CONFOLENS, ALLIANCE FOOT 3B (2), ES JAVREZAC JARNOUZEAU, JS ANGOULEME BASSEAU, AS VILLEBOIS HAUTE BOEME, GSF ANGOULEME PORTUGAIS, AS BRIE, CS ANGOULEME LEROY (2), AS AIGRE, FC CHARENTE LIMOUSINE (2), USA VERDILLE, ES MORNAC, US CHASSENEUIL, ES ELAN CHARENTAIS, USA MONTBRON, STADE RUFFEC (2), CS ST ANGEAU, US LESSAC, FCC ISLE D'ESPAGNAC, ES CHAMPNIERS (2), FC TARDOIRE LA ROCHE RIVIERES (2), CR MANSLE, AS SOYAUX (2), JS SIREUIL (2), FC SUD CHARENTE, ENT. ST SEVERIN/PALLUAUD, AL ST BRICE, FC NERSAC, AJ MONTMOREAU, JARNAC SPORTS (2), AS MERPINS (2), US CHATEAUNEUF, UA ST SULPICE DE COGNAC, US MA CAMPAGNE, FC ROULLET (2), OFC RUELLE (2), US ANAIS, US ABZAC, FC FONTAFIE, FC CHABANAIS, ES FLEAC, ENT. FOOT 16, AS MONS, ES MONTIGNAC, FC ROUILLAC, ENT. GARAT/SERS/VOUZAN/PTT DIRAC, ASFC VINDELLE (2), CO LA COURONNE (2), ENT CLAIX/BLANZAC, JS GRANDE CHAMPAGNE, AS SALLES D'ANGLES, SL CHATEAUBERNARD, AS PUYMOYEN (2), FC AUBETERRE
- 3^{ème} Tour : 16 rencontres avec 32 équipes = 32 vainqueurs du 2^{ème} Tour
- 1/8^{èmes} de finale : 8 rencontres avec 16 équipes = 16 vainqueurs du 3^{ème} Tour
- 1/4 de finale : 4 rencontres avec 8 équipes = 8 vainqueurs des 1/8^{èmes} de finale
- 1/2 de finale : 2 rencontres avec 4 équipes = 4 vainqueurs des 1/4 de finale
- FINALE : 1 rencontre avec 2 équipes = 2 vainqueurs des 1/2 de finale

Coupe du District – CREDIT AGRICOLE – Trophée Jacky DEBRIS : 31 équipes engagées

- 1^{er} Tour : 15 rencontres avec 30 équipes :
AS EXIDEUIL, FC ST MAURICE/MANOT, ENT. BRIGUEUIL/LESTERPS, US ETAGNAC, SC ST CLAUD, ENT. TAIZE AIZIE/LES ADJOTS, AS VARS, ENT.

NANTEUIL/VERTEUIL, ES BEAUX PINS, EFC VILLEFAGNAN, FC ST GERMAIN DE MONTBRON, ASC MAYOTTE, AC GOND PONTOUVRE, US ANGOULEME ST MARTIN, ES NERCILLAC REPARSAC, CS CHASSORS, US ARS GIMEUX, ENT. BERNEUIL/SALLES, FC ST HILAIRE DE BARBEZIEUX, AS MOSNAC CHAMPMILLON, US CHAMPAGNE MOUTON, ASC SAULGOND, ES AUNAC, FC GENAC MARCILLAC GOURVILLE, CO LUXE, US BALZAC, US BOUEX, OF COURBILLAC, US CHANTILLAC, AS ST AULAIS CHALLIGNAC

- 1/8 de finale : 8 rencontres avec 16 équipes = 15 vainqueurs du 1^{er} Tour + 1 exempt (tiré au sort) : FC ST CYBARDEAUX
- 1/4 de finale : 4 rencontres avec 8 équipes = 8 vainqueurs des 1/8^{èmes} de finale
- 1/2 de finale : 2 rencontres avec 4 équipes = 4 vainqueurs des 1/4 de finale
- FINALE : 1 rencontre avec 2 équipes = 2 équipes vainqueurs des 1/2 de finale

Coupe des Réserves – CREDIT AGRICOLE – Trophée Pierre LABONNE : 73 équipes engagées


- 1^{er} Tour : 9 rencontres avec 18 équipes :
ENT. ABZAC(3)BRILLAC(2), US MA CAMPAGNE (3), US ANGOULEME ST MARTIN (2), FC AUBETERRE (2), US BOUEX (2), AS BRIE (3), ENT. BRIGUEUIL LESTERPS (2), ES BEAUX PINS (2), AS EXIDEUIL (2), AL GENTE (2), ENT.NANTEUIL/VERTEUIL (2), ES NERCILLAC REPARSAC (2), AS SALLES D'ANGLES (2), FC ST GERMAIN DE MONTBRON (2), FC ST AMANT DE BOIXE (2), ENT. TAIZE AIZIE/LES ADJOTS (2), USA VERDILLE (3), EFC VILLEFAGNAN (2)
- 2^{ème} Tour : 32 rencontres avec 64 équipes = 9 vainqueurs du 1^{er} Tour + 55 exempts :
AS AIGRE (3), ES ELAN CHARENTAIS (2), US ANAIS (2), AS BEL AIR (2), GSF ANGOULEME PORTUGAIS (3), ALLIANCE FOOT 3B (4), FC ST HILAIRE (2), ENT. CHABANAIS (2)/ETAGNAC (2), FC SUD CHARENTE (2), ES CHAMPNIERS (3), US CHASSENEUIL (2), SL CHATEAUBERNARD (2), US CHATEAUNEUF (2), AS CHAZELLES (2), FC HAUTE CHARENTE (2), ENT. CLAIX/BLANZAC (2), AS CONDEON REIGNAC (2), FC

CONFOLENS (3), ES FLEAC (2), FC FONTAFIE (2), ENT. GARAT SERS VOUZAN/PTT DIRAC (2), LA GENTE (2), AC GOND PONTouvre (2), ES JAVREZAC JARNOUZEAU (2), FCC ISLE D'ESPAGNAC (2), CO LA COURONNE (3), LA ROCHE RIVIERES FC TARDOIRE (3), US LESSAC (2), JS GRANDE CHAMPAGNE (2), ES LINARS (3), CR MANSLE (2), ENT. FOOT 16 (2), USA MONTBRON (3), ES MONTIGNAC (2), AJ MONTMOREAU (2), ES MORNAC (2), SC MOUTHIERES (3), FC NERSAC (2), AS PUYMOYEN (3), FC ROUILLAC (2), FC ROULLET (3), FC CHARENTE LIMOUSINE (4), OFC RUELLE (3), STADE RUFFEC (4), JS SIREUIL (3), CS ST ANGEAU (2), AL ST BRICE (3), SC ST CLAUD (2), FC ST FRAIGNE (2), CS ST MICHEL (2), ENT. ST SEVERIN/PALLUAUD (2), AS ST YRIEIX (3), US TAPONNAT (2), AS VILLEBOIS HAUTE BOEME (2), AS VOEUIL ET GIGET (2)

- 3^{ème} Tour : 16 rencontres avec 32 équipes = 32 vainqueurs du 2^{ème} Tour
- 1/8^{èmes} de finale : 8 rencontres avec 16 équipes = 16 vainqueurs du 3^{ème} Tour
- 1/4 de finale : 4 rencontres avec 8 équipes = 8 vainqueurs des 1/8^{èmes} de finale.
- 1/2 de finale : 2 rencontres avec 4 équipes = 4 vainqueurs des 1/4 de finale.
- FINALE : 1 rencontre avec 2 équipes = 2 vainqueurs des 1/2 de finale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H15

L'animateur Jean Charles GUIGUEN



Le secrétaire Bruno RENON

